

## **NOUVELLES COMMUNALES**

Aperçu des décisions du Conseil communal du 14 juin 2023

---

Le Conseil municipal a adjugé, selon la procédure gré à gré concurrentiel, les travaux de fourniture et d'installation de la place de jeux pour la réalisation de la place centrale de Saint-Germain Centre à l'entreprise HINNEN Spielplatzgeräte AG.

Le Conseil municipal a adjugé, selon la procédure gré à gré, la fourniture et la pose de bornes Parking Minute à l'entreprise Signal SA pour le contrôle de la durée de stationnement à la rue du Stade.

Le Conseil municipal a adjugé, selon la procédure gré à gré concurrentiel, les travaux de génie civil et béton armé des extérieurs de la crèche Snoopy à l'entreprise Reynard & Debons.

Le Conseil municipal a adjugé, selon la procédure gré à gré concurrentiel, à l'entreprise Dubuis Fils SA, la rénovation de la toiture du couvert communal des Mayens de la Zour.

Le Conseil municipal a validé le contrat d'Oiken SA pour la mise en place et la réalisation d'un mandat de Conseil en énergie pour la Municipalité de Savièse, pour une période de deux ans. L'entrée en fonction du délégué à l'énergie interviendra le 1er septembre 2023.

Le Conseil municipal a mandaté Pro Senectute Valais-Wallis pour une définition d'une politique des aînés se déroulant sur une année.

Le Conseil municipal a adjugé, selon la procédure gré à gré, le mandat de vérification parasismique de l'état existant de l'EMS de Zambotte au bureau sd ingénierie Sion SA

Le Conseil municipal a pris connaissance des loyers pratiqués par la société Porte Sud SA pour les appartements du bâtiment O-Centre de St-Germain Centre et accepte la signature du contrat de location pour une période de 15 ans, renouvelable pour des périodes de 5 ans.

Le Conseil municipal, en référence aux divers préavis favorables de la commission, a délivré le droit de cité de Savièse aux personnes suivantes :

- Mme Duyck Céline (1985 – Belgique) et M. Oveisi Emadeddin (1982 – Iran) ainsi que leurs enfants Juliette Oveisi (2015 – Belgique) et Charlotte Oveisi (2018 – Belgique)
- Mme Szczepaniak Suzie (1985 – France) et ses enfants Romy Deniau (2014 – France) et Gaëlle Schlee (2022 – France)
- Mme Zrika Jamila (1974 – Belgique)
- M. Corre Jérôme (1976 – France) et ses enfants Emmanuel Jacques (2007 – Angleterre) et Jean-Jacques Benjamin (2009 – Angleterre)

Le Conseil municipal a adjudgé, selon la procédure gré à gré, à l'entreprise PHIDA Résine SA à Evionnaz, la réfection du revêtement du réservoir de Granois.

Le Conseil municipal a adjudgé, selon la procédure gré à gré, un mandat à l'entreprise DPE électrotechnique SA à Sierre, pour la fourniture et l'intégration d'un débitmètre dans nos installations de télégestion.

Le Conseil municipal a adjudgé, selon la procédure gré à gré, un mandat à l'entreprise DPE électrotechnique SA à Sierre, pour la fourniture et la pose de sondes de niveau, pour la gestion des apports en eau d'irrigation des étangs.

Le Conseil municipal a adjudgé, selon la procédure gré à gré concurrentiel, un mandat à l'entreprise Bitz Travaux publics pour des travaux de renfort sur le torrent de la Temporie, à Granois.

Le Conseil municipal a adjudgé, selon la procédure gré à gré, à la maison FASA SA, la fourniture de 90 regards de visite des installations souterraines avec l'armoire et les inscriptions distinctives - eaux claires, eaux usées, éclairage.

Le Conseil municipal a adjudgé, selon la procédure gré à gré, à l'entreprise Joseph Carron SA, les travaux d'entretien courants pour les routes du Ferradze et de Zampillon, secteur Belvédère à Binii.